

ABONNEMENT.

Saumur : Un an... 30 fr. Six mois... 16 fr. Trois mois... 8 fr. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 fr. Trois mois... 10 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires ; A PARIS, Chez DONGRELL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ; A EWIG, Rue Flécher, 9.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c. Réclames... 30 c. Faits divers... 75 c.

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Avril 1880.

Bulletin politique.

Nous avons publié hier le programme nouveau de réforme de l'enseignement que M. Jules Ferry doit soumettre au conseil supérieur. C'est un bouleversement complet du système d'instruction secondaire. Il semble que M. Jules Ferry, qui est absolument illettré et qui n'a brillé jusqu'ici que par son incapacité, veuille façonner la nouvelle génération à son image. Il veut des jeunes gens qui parlent et écrivent, comme il parle et écrit lui-même. Aussi s'en prend-il à l'étude des belles-lettres, à ce qui porte le nom d'humanité.

On ne commencera le latin qu'en sixième, et le grec qu'en troisième, afin d'en savoir le moins possible. Plus de vers latins, plus de discours latins, plus de thèmes grecs, c'est-à-dire aucuns des exercices classiques destinés à développer l'intelligence de l'enfant et à former son style. C'est un premier pas fait vers la suppression des langues anciennes et des études littéraires.

Nous n'avons pas à entrer dans l'examen des réformes qui sont peut-être à faire dans les programmes d'enseignement, et surtout dans le programme du baccalauréat si souvent critiqué par les meilleurs esprits.

Nous ne faisons que signaler aujourd'hui le désordre du nouveau programme de M. le ministre de l'instruction publique et la profonde incompétence qu'il témoigne dans toutes ces questions. Son plan est un vrai gâchis auquel il est impossible de rien comprendre.

Nous lui passerions encore à la rigueur la suppression des vers latins et du thème grec, si ces exercices étaient remplacés par d'autres études plus sérieuses. Mais M. Jules Ferry s'en prend encore à la grammaire française qui doit être réduite à sa plus

simple expression ! Ainsi nos enfants devront délaisser le latin et le grec, apprendre les langues vivantes, et parmi les langues vivantes, c'est la leur, celle qu'ils doivent parler toute leur vie, qui sera la plus négligée, puisqu'on réduit l'étude qui en est le fondement, la grammaire.

Cette idée ne pouvait germer que dans la tête de M. Jules Ferry, qui a de bonnes raisons pour en vouloir à la syntaxe. Est-il possible vraiment que l'enfant puisse étudier la littérature française, quand il ignore les premiers éléments de la langue, les principes de la grammaire ? Il faut vivre sous le régime actuel pour voir surgir de pareils projets.

Ce programme n'aurait point porté l'estampille républicaine s'il ne s'était encore attaqué à la Religion. Cela ne pouvait manquer. Le grand-maître actuel de l'Université, le successeur grotesque des Fontanes, des Cuvier, des Frayssinous, des Cousin, des Villemain, entend supprimer l'enseignement du catéchisme, c'est-à-dire le livre des devoirs de l'homme par excellence. Cette éducation morale ne sera remplacée par rien, si ce n'est sans doute par l'apologie quotidienne du gouvernement républicain et de messieurs les ministres, dont les enfants devront chanter la gloire. Il ne manquait que ce couronnement à l'édifice universitaire reconstruit par M. Jules Ferry !

Voilà le projet. Reste à savoir si le conseil supérieur, qui contient quelques hommes d'une autre valeur que leur Grand-Maître, approuvera cette mise à sac de l'enseignement. M. Jules Simon, qui parle français et qui écrit en un autre style que le ministre, et beaucoup d'autres avec lui, trouveront sans doute qu'au train dont va l'enseignement, ce n'est pas le cas de limiter les études littéraires. Ils entendent trop souvent estropier la langue à la tribune et outrager la syntaxe pour consentir à réduire « à sa plus simple expression l'étude de la grammaire ». Ils se diront qu'avec ce beau projet de leur ministre, la génération suivante parlera le langage des halles ou de l'Assommoir.

Nous espérons donc qu'ils considéreront ce programme comme inspiré au ministre de l'instruction publique par un intérêt de défense personnelle. Ils ne lui permettront pas de toucher aux choses qu'il n'entend point, à notre domaine littéraire, aux fortes et hautes études qu'il n'a jamais comprises et qui seules peuvent former des hommes. (Union.)

Toujours de plus en plus fort, comme chez Nicolet.

Après le désordre administratif, après le désordre gouvernemental, après le désordre dans les esprits, voici venir le désordre dans les rues. Ce dernier, en effet, manquait au tableau.

La Marianne retrouve ses manches et se prépare à nous donner le spectacle d'une de ces scènes de lavoir, comme on n'en aura jamais vu dans les romans de M. Zola.

Déjà, pour commencer, cela ne va pas mal.

« A bas la calotte ! A bas les Jésuites ! Vive la Commune ! » Tels sont les cris qui ont accueilli M. Ferry à son arrivée à Lille. Les aimables démocrates qui s'étaient portés au devant du ministre de l'instruction publique n'ont trouvé que ce moyen de lui témoigner dignement leur reconnaissance pour toute l'agitation qu'il a créée dans le pays.

Si encore ils n'avaient fait que crier, mais ces agréables farceurs, une fois lancés, ne connaissent plus d'obstacles. Ils ont donc accompagné leurs cris de coups de poing à l'adresse des honnêtes gens qui se trouvaient alors dans la rue, se rendant à leurs affaires. L'un d'eux a été particulièrement remarqué par les braillards qui l'ont traqué jusque chez lui comme une bête fauve.

Ils vont bien, nos républicains, convenons-en. Ils accomplissent leur œuvre de désorganisation sociale avec un enthousiasme et un esprit de suite des plus remarquables.

Il faut cependant que leur fin soit bien prochaine pour qu'ils ne comprennent pas combien ces manifestations scandaleuses sont faites pour leur attirer des sympathies.

Jupiter rend fous ceux qu'il veut perdre.

En l'espèce, malheureusement, nous craignons que la folie de nos gouvernants ne soit de la folie furieuse, et voilà pourquoi nous sommes inquiets. N'était cela, nous serions enchantés de ce qui se passe. Plus la République accumulera de sottises et plus elle hâtera sa chute et l'avènement d'un véritable régime de liberté.

Nous ne demandons pas autre chose. Autres pays, autres coutumes.

En Amérique, on coffre les agitateurs publics ; en France, on les exhalte officiellement.

Là-bas, on ne néglige rien pour prévenir ou arrêter le désordre dans la rue ; ici, les colères de la foule sont sollicitées, organisées au grand jour.

Ainsi l'exigent les intérêts de la République opportuniste et de son patron M. Gambetta.

Comment expliquer autrement le voyage de M. Jules Ferry à Lille ?

Dans une ville où les différents partis n'auraient pas été en guerre ouverte, la parade du père putain de l'article 7 n'aurait offert aucun danger, et on ne s'en serait pas autrement occupé que des harangues charlatanesques du premier banquier venu.

Mais, à Lille, il n'en pouvait pas être de même : il n'y avait pas deux manières d'interpréter la présence du ministre de l'instruction publique au sein de la population lilloise. C'était une provocation directe à l'Université catholique.

Nous mettons quiconque au défi de nous donner une autre explication plausible de la promenade triomphale de M. Ferry.

Le gouvernement voulait de l'agitation et il y en a eu.

Le succès a couronné ses efforts. Nous l'en félicitons bien sincèrement.

(Tablettes d'un Spectateur.)

VOYAGE DE M. JULES FERRY.

M. Jules Ferry a été accueilli à Lille par une manifestation dont il n'aura sans doute pas à se réjouir.

47 FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

LE DOCTEUR JACQUES HERVEY

(Suite.)

XXIII

Fromentin, Laroche et Jacques Hervey étaient réunis dans le cabinet du médecin.

— Vos espérances sont en voie de s'accomplir, mon cher docteur, dit le notaire à Jacques Hervey ; à l'heure présente, mademoiselle Adrienne n'a rien à redouter de la famille Malicorne. Oh ! ne me remerciez pas, l'amitié n'a pas besoin de cette menue monnaie de la politesse vulgaire. J'ai mieux que cela à vous demander.

— Parlez, mon ami, nous vous écoutons.

— Il y a quelques jours, en plein cabaret et devant dix personnes, M. Prosper Malicorne a osé... rien que d'y penser la colère bout sourdement en moi... Vous savez ce qu'il a dit de ma femme ?

— Oui, répondirent les deux hommes.

— Prosper Malicorne sera tué par moi ! Je viens vous prier d'aller le trouver à l'instant même, de lui demander le nom de ses témoins et d'arrêter

avec ceux-ci les conditions d'une rencontre immédiate. Vous connaissez l'injure ; je vous laisse le soin de régler les conditions du combat. Point de transactions, surtout. Est-ce dit ?

— C'est dit. Nous partons à l'instant même ; attendez-nous ici.

Les allées et venues de Laroche et de Fromentin dans le village avaient éveillé l'attention des habitants. Le marchand de bois et le médecin trouvèrent donc sur leur passage force curieux qui chuchotaient dans les carrefours et devant les maisons.

On suivit de l'œil la direction que prenaient les deux amis, et l'étonnement fut à son comble lorsqu'on les vit entrer chez Prosper Malicorne.

Qu'allait-il se passer ?

L'officier de santé ouvrit lui-même aux mandataires de M. Fromentin.

Il pâlit en les voyant.

— Quel motif, messieurs, me procure l'honneur de votre visite ? leur demanda-t-il.

M. Laroche, en sa qualité d'ainé, prit la parole.

— Nous venons, monsieur, de la part de M. Fromentin, vous demander de nous désigner deux de vos amis avec lesquels nous réglerons les conditions d'une rencontre entre vous et notre mandataire.

— Je ne connais aucun sujet qui puisse motiver le désir de M. Fromentin.

— Vous avez peu de mémoire, monsieur. Avons-

nous donc besoin de vous rappeler l'imputation odieuse que vous avez avancée publiquement, vendredi dernier, au café Gendronneau, contre madame Fromentin ?

— Mais, messieurs, je n'ai été en cela que l'écho de la voix publique.

— Écho ou inventeur, peu importe ! Nous ne sommes pas en ce moment juges de la question. Voulez-vous, oui ou non, nous faire connaître vos témoins ?

Prosper réfléchit quelques instants.

— Et si je refusais ? dit-il.

— Si vous refusiez, monsieur, nous nous retirons ; mais nous ne pouvons pas vous laisser ignorer ce qui arriverait dans ce cas.

— Et qu'arriverait-il, s'il vous plaît ?

— Une chose bien simple. C'est que M. Fromentin est parfaitement décidé à ne pas quitter Château-Bernard avant d'avoir eu une rencontre avec vous, ou avant de vous avoir craché à la figure, en place publique. Vous avez le choix, monsieur.

— C'est bien ; dit Prosper, dans une heure mes témoins seront chez M. Hervey.

Les deux hommes s'inclinèrent et sortirent.

À l'heure dite, deux personnes se présentèrent chez M. Hervey.

C'étaient deux habitants de Château-Bernard, qui venaient trouver les témoins de M. Fromentin au nom de Prosper Malicorne. Tous les deux

n'étaient point partisans du duel et tentèrent des accommodements. Laroche et Jacques Hervey refusèrent toute autre conciliation que celle-ci : le jour même, au café Gendronneau et devant vingt personnes choisies par M. Fromentin, Prosper Malicorne déclarerait qu'il avait menti et ferait des excuses au notaire de Vermanton.

Consulté sur cette condition, Prosper Malicorne déclara qu'il ne consentirait jamais à l'accepter. En conséquence, la rencontre fut arrêtée pour le lendemain, à six heures du matin, dans le lieu dit : l'Étroit-Chemin de Château-Bernard. Cet endroit, qui semblait être le résultat d'une convulsion de la nature, avait l'aspect sauvage du lit desséché d'un torrent. À droite et à gauche, des rochers très-élevés, dans les crevasses desquels poussaient l'églantier sauvage, les bruyères, les genêts, l'acacia. Un sol uni, du sable fin, une solitude complète !

Nul endroit ne pouvait offrir de meilleures conditions pour une rencontre de ce genre.

M. Fromentin et Prosper Malicorne étaient tous les deux familiers avec les armes à feu. On choisit le pistolet de tir, et, pour que les chances fussent égales, on convint que l'un des témoins de Prosper et M. Laroche iraient, dans la soirée, chez le percepteur lui emprunter ses pistolets, que ni l'un ni l'autre des deux combattants ne connaissaient.

Les trois amis dînèrent ensemble chez Jacques

Des groupes compacts l'ont accompagné pendant tout le parcours, et tandis que ses amis poussaient les cris de : Vive la République ! Vive Ferry ! d'autres cris se faisaient entendre, ceux-ci moins agréables pour le ministre :

Vive le Sénat ! A bas Jules Ferry ! A bas les décrets !

Il y a eu plusieurs bousculades entre les partisans et les adversaires de Ferry ; des rixes se sont produites suivies de voies de fait.

La police entourait les manifestants et protégeait la voiture ministérielle.

Néanmoins, la manifestation se poursuivait.

Des jeunes gens ont suivi pendant un certain temps le ministre en chantant : *Le voilà Nicolas ! ah ! ah ! ah !*

Alors, des partisans de M. Ferry se sont jetés sur eux, et ont essayé de les culbuter.

La bagarre a pris alors des proportions assez importantes.

Des arrestations ont été faites.

En résumé, nous ne pensons pas que M. Ferry soit satisfait de l'accueil qui lui a été fait à Lille.

Le *Moniteur* a reçu la dépêche suivante :

« L'arrivée de M. Ferry à Lille a été annoncée par le canon.

» M. le ministre était attendu sur la place de la Gare par les sociétés radicales et maçonniques ; il a été reçu par le préfet, le maire, les généraux, les adjoints et le conseil municipal.

» La musique militaire jouait la *Marseillaise*.

» Dans la rue de la Gare et sur le parcours, une foule nombreuse et agitée poussait le cri de *Vive Ferry !* auxquels répondaient des cris de : *Vive le Sénat ! Vive la liberté !*

» Des sifflets ont retenti sur divers points.

» Les élèves de l'Institut industriel courent sur tout le parcours en criant : *Vive la République ! Vive Ferry !*

» Un violent tumulte s'est produit sur la place de la République. On a crié : *A bas les Jésuites ! A bas la calotte !*

» M. Pacile, ancien bibliothécaire, reconnu dans la rue, a été grossièrement insulté par la populace, qui a poursuivi sur le boulevard d'autres conservateurs connus et qui subissent le même sort.

» Sur la place de l'Hôtel-de-Ville et ailleurs, des bandes de voyous hurlent : *Ça ira ! les Jésuites à la lanterne ! Les Jésuites ! on les pendra !*

» La surexcitation est générale.

» On entend des républicains modérés regretter la venue du ministre, qu'ils considèrent comme une provocation à l'adresse des sentiments d'une grande partie de la population.

» Il y a eu un certain nombre d'arrestations.

Et voilà comment M. Jules Ferry et le ministre préparent « l'unité morale » de la France, et travaillent à ramener « l'apaisement dans les esprits. »

Les troubles qui ont éclaté à Lille, à l'occasion du voyage de M. Jules Ferry, occupent tous les journaux. Les détails sont nombreux et des plus instructifs. Nous y reviendrons dans notre numéro de demain.

Chronique générale.

La commission chargée d'examiner la nouvelle machine de guerre de M. Paul Bert contre le catholicisme a accepté avec enthousiasme le projet de service obligatoire pour les jeunes gens qui se destinent à l'enseignement ou au sacerdoce.

Pour un peu, elle aurait voté une couronne de lauriers à l'homme aux petits chiens et au fromage humain.

Un membre de cette commission a cependant fait observer que ce projet de service d'un an arrivait assez mal au moment où la commission de recrutement et le ministre venaient de déclarer le volontariat d'un an beaucoup plus nuisible qu'utile au point de vue de l'intérêt de l'armée. « Pourquoi ce qui est nuisible, lorsqu'il s'agit des volontaires, serait-il utile, indispensable, alors qu'il est question des instituteurs ou des séminaristes ? » demandait naïvement ce membre. On a failli le lapider. Et c'est été justice.

Cet honorable ne devait-il pas assez connaître ses honorables amis pour savoir que la majorité et le cabinet se souciaient fort peu d'être conséquents avec eux-mêmes et se préoccupaient encore moins des intérêts de l'armée, et qu'une proposition détestable qui n'apporterait pas le moindre surcroît de force à l'armée, mais qui pourra nuire au progrès de l'instruction publique et au recrutement du clergé, était certaine à l'avance de trouver auprès d'eux encouragement et appui ?

Donc on va se mettre à la besogne tout de suite. Le rapporteur sera nommé au commencement de la semaine prochaine et on l'invitera à déposer son rapport dans le plus bref délai. Quand il s'agit de mal faire, la Chambre est toujours pressée.

Les électeurs de Besançon se sont donné le matin plaisir, dimanche dernier, d'élire en qualité de député, et pour remplacer à la Chambre Monsieur Frère, c'est-à-dire M. Albert Grévy lui-même, un radical d'extrême gauche, M. Beauquier, qui doit en partie sa popularité à la vivacité des attaques qu'il a dirigées contre le gouvernement des Frères Grévy.

Il est bon de noter que ce résultat a été obtenu dans ce coin même de la France où a pris naissance le prestige du nom de Grévy.

Le candidat ami, désigné par les amis pour succéder à Monsieur Frère, M. Ordinaire, a succombé devant la candidature hostile de M. Beauquier.

Voilà, sans aucun doute, un accident électoral dont le préfet de Maine-et-Loire lui-même n'aura pas pu conjurer l'effet au

ministère et à l'Élysée, même en annonçant triomphalement la nouvelle du succès de M. Robert contre M. Max Richard !...

M. Ordinaire, républicain de l'Union républicaine, a réuni sur son nom, à Besançon, toutes les voix des républicains opportunistes et des républicains dits modérés. Il a été définitivement battu, et c'est le radicalisme le plus accentué qui est sorti vainqueur de l'épreuve des deux scrutins, à Besançon comme à Angers.

Notez, s'il vous plaît, que le nouvel élu a inscrit dans son programme la suppression de la présidence de la République.

Et M. Beauquier va prendre place à la Chambre sur le banc naguère occupé par Monsieur Frère !

Pourvu que M. Gambetta ne prenne pas mal la chose, et ne s'avise pas de déclarer que l'élection de M. Beauquier est par elle-même un outrage à l'adresse du Président de la République... ce qui mettrait d'emblée M. Beauquier sous le coup de l'exclusion temporaire !

M. le président Martel rentre décidément à Paris, rappelé par le prochain mariage de sa fille avec M. de la Guéronnière, et aussi par l'état de sa santé, que le climat de Nice n'a pas sensiblement amélioré. Il revient décidé à maintenir sa démission, poussé d'ailleurs à ce parti par sa famille, qui sait qu'il ne pourrait exercer les fonctions présidentielles et en subir les fatigues sans danger pour sa vie. La nécessité d'élire un président nouveau, que le ministère et M. Gambetta tenait tant à écarter, cette nécessité va donc s'imposer. Tout le monde prévoit à quel résultat elle semble devoir aboutir. L'élévation de M. Jules Simon à la présidence ne saurait, dit le *Moniteur universel*, être sérieusement mise en doute.

La grande, l'unique affaire des meneurs républicains en ce moment, est donc de trouver un successeur à M. Martel. Quelques chefs se demandent s'il ne serait pas préférable de rester dans le *statu quo* jusqu'à la fin de la session et d'utiliser, en les épousant, les services et les complaisances de MM. Calmon, Pelletan et même Barthélemy Saint-Hilaire. D'autres inclinent pour une nomination immédiate, et on serait à la veille de s'arrêter sur le nom de M. Le Royer, dont l'intervention, pour tirer d'embarras M. Cazot, est considérée comme un grand service.

Il est juste d'ajouter que M. Le Royer, qui s'était échappé, l'année passée, du ministère, un peu comme M^{lle} Sarah Bernhardt vient de quitter la Comédie-Française, affiche les goûts les plus décidés pour l'indépendance et le repos, et qu'on prévoit des objections de sa part.

L'affaire présente, en tous cas, aux yeux de M. Gambetta, une importance exceptionnelle ; toutes les ficelles de l'opportunisme seront donc tendues, car c'est une question de vie ou de mort pour le parti radical que la présidence de l'Assemblée du Luxembourg fonctionne sous la discipline du Palais-Bourbon.

A samedi, dit-il à Jacques Hervey. Soyez chez moi à huit heures, et ne redoutez rien du conseil de famille. Ce sera un conseil de famille assez rare : six notaires de mes amis, et, en tête, notre ami commun, M. Carpentier.

Tous ces événements avaient fait grand bruit dans le village ; de sourdes rumeurs circulaient contre Jean Malicorne ; c'était désormais une royauté déchu, un tyran dont on secouait le joug. Ses ennemis parlaient haut et fort. Les gens qu'il avait ruinés et dépouillés rappelaient toutes les turpitudes de sa vie ; ses obligés même se réunissaient aux mécontents. Mais lui, froid, impassible, les mains croisées derrière le dos, continuait ses promenades sur le port. Peu lui importaient les aboiements des roquets du village, — impuissants dont il n'avait rien à redouter. Une pensée fixe occupait son cerveau : la vengeance !

Et il était à la veille de l'accomplir. Disons cependant que le moral de Jean Malicorne était sérieusement atteint par la non-réalisation d'espérances qu'il caressait depuis de longues années, par la perte de son autorité sur Adrienne et par le départ de son fils. Le cœur et le cerveau étaient atteints. Un seul désir soutenait cette existence brisée ; son désir se résumait en ceci : La mort de Jacques Hervey !

(A suivre.)

ARMAND LAPONTE.

Le général Farre est inflexible comme un principe. Lorsqu'il pose une règle, il l'applique dans toute sa rigueur.

C'est ainsi qu'ayant décidé que l'on ne peut obtenir un grade dans l'armée territoriale si l'on ne sort pas de l'armée active, il vient de mettre de côté quarante officiers qui pour la plupart avaient commandé des bataillons de mobiles devant l'ennemi en 1870.

La République française a fort doctement expliqué que la politique est étrangère à l'édit tout. Avez-vous servi dans l'armée active ? vous pouvez figurer dans le corps d'officiers de la territoriale ; sinon, demi-tour à gauche et rompez les rangs. Aux yeux du général Farre, une règle n'admet pas d'exception.

Mais voici qu'un journal de province apprend à ses lecteurs que M. Baihaut, député de l'Union républicaine, commande une batterie de l'armée territoriale.

Or, il paraît que M. Baihaut n'a figuré sur les cadres d'aucune armée, active ou non. Sorti de l'École polytechnique dans un rang qui lui laissait le choix entre le génie et l'artillerie, il préféra s'enrôler dans l'industrie privée. Chargé par une grande usine, en 1870, de suivre, à Saint-Petersbourg, la liquidation d'affaires importantes, il ne put revenir assez tôt pour prendre à la guerre une part à laquelle son âge lui donnait droit. M. Baihaut n'en est pas moins maintenu dans son grade. Peut-être M. le général Farre l'a-t-il pris pour un des survivants de la retraite de Russie.

On nous dira que le fait signalé par le *Journal de la Haute-Saône* a pu échapper à l'attention du ministre ; un ministre ne peut tout savoir, on s'en aperçoit tous les jours. Sans doute. Mais voyez combien le hasard est intelligent ! Chaque fois qu'un homme se soustrait à l'application de la loi, à l'observation des règlements, il se trouve que c'est un député républicain ou l'électeur influent d'un député républicain. Voilà la seule règle qui ne comporte jamais d'exception.

Perquisitions dans les couvents.

On écrit de Montélimart :

Il n'est bruit ici que des exploits du commissaire de police escorté du juge d'instruction dans les couvents de Montélimart : Carmes, Sœurs, garde-malades et Carmélites.

Voici ce que l'on raconte :

Le mercredi 7 avril, vers dix heures du matin, le commissaire de police, des agents de police, accompagnés du juge d'instruction, se présentèrent au couvent des Carmes.

Le Père supérieur rentrant se voit ouvrir la porte de son couvent par un sergent de ville. A l'intérieur il trouve le commissaire de police qui lui déclare rechercher un prêtre du diocèse de Sens contre lequel il avait un mandat d'arrêt, mandat qu'il n'a pas exhibé, mais que M. le juge d'instruction présent à cette expédition a juré que l'honneur existera.

Le commissaire, ancien déporté de 1848, non revêtu de ses insignes, déclare qu'il va procéder à une perquisition.

Le supérieur demande à en conférer avec son conseil : — Pas une seule minute, je n'en ai pas le temps, déclare le commissaire, ou bien vous le verrez ici même et en ma présence.

Le R. Père répond qu'il le verrait librement dans l'intérieur de la maison. Le commissaire consigne le R. P. prieur au parloir sous la garde d'un sergent de ville et s'en va chercher le juge d'instruction ; on interdit jusqu'à l'entrée de la chapelle ; personne ne peut pénétrer dans le couvent et ce n'est qu'à grand-peine que le boulanger obtient passage.

Grâce à son énergie, le P. prieur put enfin faire venir près de lui le juge d'instruction et le commissaire de police. Le juge d'instruction fut, dit-on, d'une grande politesse, si bien que le prieur finit par consentir à la visite de la maison.

Le rez-de-chaussée est examiné jusque dans les moindres détails ; mais, quand il s'agit de passer aux étages supérieurs, refus de M. le commissaire. Tant on cherchait quelqu'un ! Non. On s'était rendu compte du nombre des enfants du petit noviciat et de religieux. C'était tout ce que l'on voulait.

Ces personnages dirent au prieur, raconte-t-on encore, qu'ils n'iraient pas dans les couvents de femmes.

Or, jeudi dans la matinée, ils sont allés chercher le même individu chez les Sœurs gardes-malades, et le soir, à quatre heures, ils ont pénétré dans le couvent des Carmélites où la perquisition s'est faite scrupuleusement en bas et très-superficiellement en haut.

Toute la population honnête est indignée, et l'on comprend généralement très-peu comment les religieux et les religieuses n'ont pas, avant de tolérer ces visites domiciliaires, exigé la production des pièces régulières sans lesquelles nul, fût-ce le commissaire de police, ne peut faire de visites domiciliaires dans un domicile privé.

Hervey. M. Fromentin ayant dit à sa femme qu'il coucherait à Auxerre, celle-ci ne devait avoir aucune inquiétude de l'absence de son mari.

Tout le monde sait qu'en ces sortes d'affaires, il est d'habitude que les combattants arrivent sur le terrain avec leurs témoins. Cependant Prosper Malicorne avait dérogé à cette coutume, en prévenant ses témoins qu'il était inutile qu'ils vinssent le chercher.

Un peu avant six heures, Fromentin, Laroche et Jacques Hervey arrivèrent à l'Étroit-Chemin. Dans la partie du sentier désignée pour le duel, ils trouvèrent les deux témoins de Prosper Malicorne. On attendit celui-ci.

Six heures sonnèrent, puis le quart, puis la demie : Prosper Malicorne n'était point arrivé.

L'un de ses témoins, agacé de ce retard que rien ne justifiait, fut pris d'impatience.

— Attendez-moi, messieurs, dit-il, je vais chercher M. Malicorne.

Il revint au bout d'une demi-heure, mais il revenait seul !

Cet homme était un ancien sous-officier qui avait conservé toute la verdeur du jeune âge.

— Messieurs, dit-il en ôtant son chapeau, j'ai, au nom de M. Laurent, — c'était le second témoin de Prosper, — et au mien, à vous faire toutes sortes d'excuses. Non-seulement M. Prosper Malicorne ne viendra pas, mais encore il s'est moqué

de vous et de nous.

— Je m'y attendais, dit Laroche.

— Il a quitté sa maison hier à minuit, en laissant une lettre qui annonçait son départ pour Paris.

— Comment avez-vous appris cela ?

— Par sa mère, que j'ai trouvée très-inquiète de cette décision sans cause pour elle.

— Cette lâcheté vous venge suffisamment, mon cher Fromentin, et dit assez ce qu'est M. Prosper Malicorne. Nous n'avons plus rien à faire ici. Alons-nous-en.

— Permettez, messieurs, reprit le vieux sous-officier, mon devoir est de me mettre à la disposition de M. Fromentin, et j'attends qu'il manifeste son désir.

— Me battre avec vous, Castillon ! et pourquoi ? Croyez-vous à la calomnie de M. Prosper Malicorne ? l'avez-vous répétée ?

— Jamais, monsieur !

— Donc, un duel entre vous et moi serait sans cause. Puisque vous venez de parler de devoir, il ne vous en reste qu'un à remplir, ainsi que M. Laurent : c'est de dire dans le village ce qui s'est passé ici, c'est d'apprendre à tout le monde la lâche, la misérable conduite de ce Prosper Malicorne.

— Vous pouvez compter sur nous, messieurs.

Une heure plus tard, M. Fromentin montait en voiture et prenait la route de Vermanton.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LA RÉPUBLIQUE

EST LE RÉGIME QUI NOUS DIVISE LE MOINS.

Exemple:

Les habitants de Montsoreau vivaient en paix autour de leur vieux château. La République a soufflé chez eux, et voilà la guerre allumée.

Toujours la question des écoles. Si la République n'y prend garde, elle y gagnera le bonnet d'âne.

Deux sœurs font l'école à Montsoreau depuis une trentaine d'années. Il n'est pas question que depuis ce temps-là le niveau de la civilisation ait baissé dans le pays.

On y sait lire, écrire, compter et faire ses affaires; on y aime ses parents, son mari, ses enfants; on s'y entend à tailler une robe ou à se camper un petit bonnet sur le chignon, tout aussi bien qu'ailleurs.

Si l'on venait dire aux jeunes Montsorelles qu'elles manquent d'esprit, d'instruction, de cœur ou de tournure, à cause des maîtresses qui les ont élevées, je vous assure qu'elles seraient fort étonnées.

Et dans ce cas, à leur place, je demanderais un jury d'honneur. Sans faire tort à personne, il est à croire que les paris seraient pour elles.

La gaieté de la danse était même là en grand renom. Qui ne connaît le Faisan, ce fameux Faisan dont les pistons s'entendent jusqu'à Gaure et dont les quinquets se voient jusqu'à Parnay, de chez la cantinière?

M. le curé laissait le bal tranquille. Il conseillait seulement de venir à la messe. Les sœurs aimaient beaucoup leurs jeunes danseuses et souhaitaient seulement que la valse et la polka ne les menassent pas trop loin.

M. le curé disait-il aux mamans qu'il est bon d'avoir l'œil à la danse et d'y aller avec leurs filles? Je n'en sais rien, mais c'est possible. Pas n'est besoin d'être curé ni sœur pour dire de ces choses-là.

Quelques braves gens voyaient pourtant d'un petit œil chagrin le curé et les sœurs, parce qu'enfin ce sont des sœurs et un curé. Que voulez-vous? c'était comme cela leur idée.

Pourquoi de braves et honnêtes gens se font-ils tant de bile et tant de peine là-dessus? Je vous avoue que je l'ignore. S'ils le savent au juste, ils seraient bien aimables de nous le dire.

Toujours est-il que M. le Sous-Préfet se frotta les mains et fit atteler sa voiture. Cette fente lui souriait. Si une laïque pouvait y passer!

Cette histoire est connue. La presse en a gémi, et le papier timbré est venu à la rescousse. La presse paie l'amende. Mais il y a une veste. A qui la veste?

La maîtresse laïque, qui n'en peut mais, a une douzaine de fillettes raccolées on sait comment. Les sœurs ont tout le reste. C'est-à-dire qu'au premier calme, toute la jeunesse leur reviendra. Et d'une.

Mais voici bien une autre affaire. L'état-major des grandes Montsorelles a protesté à sa manière. Plus de bal, parlant plus de joie. J'entends chez le Faisan, car on s'amuse ailleurs et de bon cœur.

Chez les sœurs, leurs anciennes maîtresses, les jeunes filles prennent maintenant leurs joyeux ébats. Rondes, promenades et tombolas. Au carnaval, on joue la comédie.

Tout le pays s'y donne rendez-vous. On se croirait à l'Opéra. Un peu de malice et beaucoup de gaieté: de l'une et de l'autre, à Montsoreau, on ne fut jamais chiche.

Si j'avais l'honneur d'être sous-préfet, au service intime de la République, et chargé de lui conquérir « les cœurs », ce résultat de mon zèle me donnerait de sérieuses inquiétudes.

Une veste électorale, cela se voit tous les jours. C'est dans le métier. Mais une veste taillée et cousue par une pimpante jeunesse, qui ne danse plus pour dire à sa façon: « Ah! ça, laissez-nous donc tranquilles! » ceci, c'est un comble.

Cette veste a de l'étoffe. On dirait une pelisse d'état-major, presque une redingote. Après tout, l'hiver passé a été si rude... Et que sera l'hiver prochain? Si le drap devenait cher! Il fait bon se pourvoir.

En attendant, les garçons font la moue. Les fillettes restées fidèles au Faisan dansent à peu près seules. Division sur toute la ligne, dos à dos, ennui mortel. D'une porte à

l'autre on se regarde comme des chiens de faïence.

Un noyer — clercal, paroissial ou municipal, lequel des trois? — broche encore sur le tout. A qui les noix, l'huile, la tourte et le pain saucé? Grosse affaire. Et MM. les huissiers, avec cette huile, font déjà leur salad.

Les habitants de Montsoreau, s'ils ont la tête près du bonnet en leur qualité de vieux marins de la Loire, ont trop de cœur et de bons sens pour ne pas jeter à l'eau, et bientôt, leurs rancunes.

On se retrouvera donc bons parents et bons amis. Tenez là, Monsieur le curé; vous nous donnerez de l'huile pour faire une salad. Nous la mangerons ensemble et M. le Sous-Préfet n'en aura point. Qu'il garde son vinaigre.

Après quoi l'on rira et l'on dansera comme auparavant. Le Faisan, à l'instar du Phénix, renaitra de ses cendres. Et de plus, l'on jouera la comédie. Oh! la bonne salad!

Et vive la République! Décidément, c'est le régime qui nous divise le moins.

La lune rousse, qui a encore 11 jours à vivre, a fait hier matin sentir ses rigueurs à Paris. Sous l'influence d'un vent glacial venant du Nord, la température est descendue à zéro; il a gelé. Il faut espérer que ce phénomène atmosphérique n'a pas dépassé les limites de la région de Paris, car s'il en avait été ainsi dans le reste de la France, le mal eût pu avoir de graves conséquences.

Il n'a pas gelé dans notre région, grâce au vent qui cependant était glacial.

Depuis hier le temps est devenu pluvieux.

On lit dans le Journal de Maine-et-Loire:

« Monsieur Prudhomme n'est pas mort — non, non... car il vit encore.

La preuve en est donnée par le Patriote de l'Ouest, auquel on écrit de Montreuil-Bellay, à l'occasion de la tournée de révision qui appelait en cette ville M. le préfet:

« Dans la cour de l'Hôtel-de-Ville, la musique a joué la Marseillaise, et M. le préfet a rappelé aux musiciens le mot si bien trouvé d'un des exécutants de la ville de Vihiers, qui lui disait à propos de l'hymne national: « Il ne sort pas seulement des instruments, mais du cœur. »

Voilà un de ces mots qui fait toujours éclater de rire un Français, même au lendemain de l'élection d'un Beauquier et d'un Robert.

Mais certain Angevin de notre connaissance, après avoir ri, comme nous-même et de très-bon cœur, à la lecture de cette nouvelle incartade de M. Prudhomme, ajouta gravement et sans rire:

« Ah! mon Dieu, ce n'est pas plus fort que ce qui a été dit à l'époque de l'inauguration du monument que la ville de Nantes élevait à Cambronne:

«... Qu'importe qu'il l'ait dit? Qu'importe qu'il ait prononcé le mot? — N'est-ce pas vrai qu'il y a dans la vie des peuples des moments où certains mots sortent d'eux-mêmes des entrailles de la nation? »

« Eh bien! a-t-on répondu, les deux mots font la paire. »

A propos du refus de M. Robert de donner satisfaction à M. Faugeron, voici ce que dit M. Jules Delahaye, rédacteur du Journal d'Indre-et-Loire:

« Nous fûmes jadis le condisciple de M. Robert. Alors, si nous avons bonne mémoire, le vaillant avocat d'aujourd'hui brillait surtout à l'infirmerie, où il se distinguait particulièrement par la violence de ses attaques... de nerfs. M. Robert est maintenant à peu près guéri. Le terrain judiciaire lui a été très-sain. Voilà pourquoi il n'en veut pas sortir. Qui sait ce qui peut lui advenir ailleurs? »

Il n'est pas sûr, après tout, que sur le terrain où veut l'amener M. Faugeron, les attaques... de nerfs suffiraient à protéger et accroître son nouveau prestige. »

DOUÉ-LA-FONTAINE.

Par décret de M. le Président de la République, M. Lemardelay-Guyon a été nommé maire de Doué-la-Fontaine, en remplacement de M. Guionis, décédé.

Trélazé. — Samedi dernier, un grave accident s'est produit dans la carrière des Grands-Carreaux, à Trélazé.

Des ouvriers étaient en train de charger sur un camion un gros bloc de pierre. Les chaînes dont ils se servaient étant rompues, ce bloc tomba au fond de la carrière et, dans sa chute, entraîna un ouvrier du nom d'Avrillaud, qui travaillait au corps de pompe. On retrouva ce malheureux au fond de la carrière: il avait le crâne brisé. Il laisse une veuve et trois enfants. (Etoile.)

LA FLÈCHE.

Par décision du 15 avril, M. le ministre des travaux publics vient d'approuver, par avis conforme du conseil supérieur des ponts-et-chaussées, les plans et projets du chemin de fer de La Flèche à Angers par Bazouges, avec station à Bazouges. »

— On lit dans le Journal de Mamers:

« Il paraît que décidément, malgré les vives réclamations du conseil général de la Sarthe, le Prytanée de La Flèche sera supprimé, mais en même temps remplacé par une école de sous-officiers dirigée par des professeurs appartenant à l'armée. Nous ne regrettons pas les professeurs civils dont plusieurs s'occupent trop de politique au lieu de se renfermer, comme ils le devraient, dans l'exercice de leurs fonctions; mais au point de vue des intérêts matériels de la ville de La Flèche, il est à craindre que la compensation ne soit pas suffisante. »

Un déplorable accident est arrivé lundi matin à Orléans. M. le baron Reille, capitaine au 32^e d'artillerie, en compagnie de M. le capitaine Ladilent, détaché à l'état-major général, traversait la place Sainte-Croix, monté sur un cheval difficile qu'il avait peine à maintenir. A un moment, l'animal s'est cabré et a désarçonné son cavalier. M. le baron Reille est tombé si malheureusement qu'il est demeuré sans mouvement. La tête avait porté, et cela si violemment, qu'un flot de sang s'échappait par l'oreille.

Transporté immédiatement chez lui, le blessé a reçu les premiers soins du docteur Patay, qui a déclaré son état très-grave. Et, de fait, à midi, il n'avait pas encore repris connaissance.

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 27 mars au 23 avril.

NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUEFS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
	1 ^{re} qual.	2 ^e qual.						
BOUCHERS.								
MM.								
1 Biémeur.	4	1	1	1	5	20	9	30
2 Tessier.	7	6	2	2	15	19	31	59
3 Goblet.	1	1	1	1	1	8	1	8
4 Béchereau.	1	4	1	1	2	23	3	29
5 Boutin.	4	9	1	1	11	51	29	50
6 Laigie.	1	1	1	1	1	22	3	15
7 Prouteau.	2	1	1	1	7	31	18	14
8 Chalot.	9	3	2	7	20	66	29	89
9 Pailu.	2	8	1	5	1	34	9	28
10 Groleau.	1	3	1	1	1	20	6	18
CHARCUTIERS.								
MM.								
1 Dutour.	1	1	1	1	1	11	14	1
2 Raineau.	1	1	1	1	1	1	7	1
3 Jaudouin.	1	1	1	1	1	10	19	1
4 Brunet.	1	1	1	1	1	1	9	1
5 Vilgrain.	1	1	1	1	1	1	3	1
6 Sanson.	1	1	1	1	1	1	4	1
7 Séve.	1	1	1	1	1	1	9	1
8 Moreau.	1	1	1	1	1	1	7	1
9 Cornilleau.	1	1	1	1	1	1	7	1
10 Rousse.	1	1	1	1	1	1	7	1
11 Cupit.	1	1	1	1	1	1	4	1
12 Goblet.	1	1	1	1	1	1	4	1

CONSEILS ET RECETTES.

Comment on empêche l'écorce des jeunes arbre d'être rongée par divers animaux. — Personne n'ignore les dégâts que peuvent occasionner les lièvres, les lapins et autres herbivores aux jeunes arbres fruitiers; les peupliers et les saules, plantés le long des cours d'eau, sont également exposés, quand ils n'ont qu'un ou deux ans, à être rongés par les rats d'eau. Les arbustes sont ainsi atteints dans leur développement et leur croissance; quelquefois même, ils périssent par suite de la perte partielle de leur écorce.

Il est plusieurs moyens de prévenir ces lésions.

L'un des plus sûrs est de se procurer chez un droguiste et les corroyeurs, de l'huile de poisson; on y mélange une matière terreuse, de l'ocre, par exemple, et l'on badigeonne, par un temps sec, le pied des arbres à une hauteur d'environ 50 centimètres.

Engrais pour les Rosiers. — Un des meilleurs engrais pour les rosiers est, certes, l'eau provenant des lessives. Cette eau savonnée contient beaucoup de potasse, elle augmente la vigueur de la plante et détruit les pucerons qui élisent domicile sur les rameaux. C'est un engrais très-économique qui, versé deux ou trois fois par semaine sous forme d'arrosage, pendant les mois d'avril et de mai, présente de grands avantages et donne des résultats certains.

(Journal des Campagnes.)

Faits divers.

Une tournée de territoriaux vient de partir et une autre ne tardera pas à arriver. Nous allons revoir les pantalons de treillis, — ces pantalons de treillis qu'on avait donnés par une saison insuffisamment tiède aux fantassins de la 1^{re} classe.

Les effets dont on l'avait affublé ont inspiré à un de nos compatriotes, dit l'Union de la Sarthe, une chanson dont voici un couplet assez drôle:

Comme ils sont fait les pantalons
Que nous a donnés Farre!
Ils sont trop courts ou bien trop longs,
Et le mien me dit: « Gare! »
Après nous d'autres les auront,
La Farre... idonndaine, La Farre... idonndon.
Ce bel article est un tamis,
Mes amis,
A la façon de Biribi
Dit Ferry...

Et les képis, donc! Quels képis!!! Des képis qui auraient remporté tous les objets d'art et toutes les premières primes à un concours de choses grasses.

L'Impartial de Madrid raconte un fait assez original en matière de conscription.

Un petit village de la province de Valladolid doit fournir deux recrues à la conscription chaque année. Au tirage au sort de l'année présente, il s'est trouvé que le conscrit portant le n^o 2 est détenu en prison sous l'inculpation de meurtre et doit passer prochainement en jugement. Il a donc fallu, conformément à la loi, appeler le n^o 3 pour le remplacer. Et c'est là que commence l'étrangeté de la situation:

Le n^o 3 est le fils de l'homme que le n^o 2 a assassiné, et ce conscrit qui, du vivant de son père, était légalement exempt du service militaire en qualité de soutien de son père, pauvre, reconnu sexagénaire et invalide, se trouve aujourd'hui orphelin, soldat et remplaçant de l'assassin de son père.

Ce n'est pas tout encore: le sort appelé à décider entre le n^o 1 et lui, lequel fera partie du contingent d'outre-mer, le désigne, lui, pour aller servir à Cuba. C'est vraiment avoir contre soi un concours de circonstances qui constitue une véritable malchance.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 27 avril 1880.

Le cours du 5 0/0 suffit à démontrer les excellentes dispositions de la Bourse. On fait 119.16, puis 119.12. Ces cours n'avaient pas été la tentative de réaction à laquelle notre marché vient de résister si vaillamment.

L'Italien et le Florin d'Autriche sont, de leur côté, également très-fermes. Le premier se tient à 84.20; le second s'inscrit de nouveau à 74.15/16. La hausse de ces titres accompagnera sans aucun doute la reprise qui commence à se dessiner sur notre 3 0/0.

On cote 310 sur l'obligation de la Dette unifiée d'Egypte.

Le Russe 5 0/0 1877 et le Florin hongrois sont un peu lourds à leurs cours antérieurs.

Les valeurs de crédit bénéficient de la fermeté de la place. Si l'argent se montre facile en liquidation, comme on peut l'espérer, la reprise doit avoir promptement de larges proportions. Nous ne saurions donc trop engager les capitalistes à profiter des cours actuels pour faire leurs achats.

Le Crédit foncier est à 1.180. Il y a de nombreuses demandes sur les Foncières 1879 qui donnent lieu à un tirage le 5 mai, ainsi que sur les Communales 1879 et 1880. Ces dernières sont délivrées aux guichets de la Société moyennant un versement de 485 fr. qu'après leur complète libération.

Les cours actuels de la Banque d'escompte attirent les achats de portefeuille. Les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour le 22 mai prochain. Le dividende afférent à l'émission 1879 sera mis en paiement au mois de juillet. On sait que la Société est le centre d'un mouvement très-important et qui tend tous les jours à s'accroître.

rendront à domicile.
Sur demande, MM. et M^{me} TOURNIER se
les indigents.
Consultations et opérations gratuites pour
Soins généraux de la bouche.
coulant.
Hôtel Budan, jusqu'au mercredi 28
9 heures du matin à 6 heures du soir.
Cabinet de Prothèse dentaire ouvert de
leurs soins.
ont à toutes personnes qui réclameront
sont arrivés dans cette localité pour répon-
la ville de Saumur et des environs, qu'ils
Ont l'honneur d'informer les habitants de
tistes, de Paris,
TOURNIER, Chirurgiens-Mécaniciens - Den-
MM. TOURNIER Père et Fils et M^{me}

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.
Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acides, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants: oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876.
Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614: Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheysoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 25, rue Saint-Jean; GONDRAUD; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons

pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^{ie} (limitée)
8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. 25 matin.	8	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.	10 h. 30 matin.
1 25 soir.	1	4 50 soir.	4 50 soir.	4 50 soir.	4 50 soir.
7 40 —	7	11 35 —	11 35 —	11 35 —	11 35 —

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	10	8 h. 52 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 45 matin.	9 h. 45 matin.
10 45 —	12	3 35 soir.	3 35 soir.	4 15 soir.	4 15 soir.
12 15 soir.	6	5 14 —	5 14 —	6 35 —	6 35 —
6 45 —	6	10 22 —	10 22 —	11 —	11 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais.
par la délicieuse farine de Santé dite:

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 27 AVRIL 1880.

Valours au comptant.				Valours au comptant.				Valours au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	83 75			Crédit Foncier colonial	440			Canal de Suez	972 50	7 50	
3 % amortissable	85 20	10		Crédit Foncier, act. 500 f.	1189 50	2 50		Crédit Mobilier esp.			
4 1/2 %	114	30		Obligations foncières 1877	365	2 50		Société autrichienne	582 50		50
5 %	119 15			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	730			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	218	1		Crédit Mobilier	697 50	2 50		Orléans	385		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	228			Crédit foncier d'Autriche	753 50	2 50		Paris-Lyon-Méditerranée	385		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50			Est	741 25	1 25		Est	386		
— 1865, 4 %	524	1 50		Paris-Lyon-Méditerranée	1297 50	2 50		Nord	390 75		
— 1869, 3 1/2 %	493			Midi	967 50	5		Ouest	387 25		
— 1871, 3 %	398		50	Orléans	1580			Midi	383 50		
— 1875, 4 %	517			Nord	1200	10		Paris (Grande Ceinture)	383		
— 1876, 4 %	518			Orléans	977 50	6 25		Paris-Bourbonnais	386		
Banque de France	3250			Ouest	1310			Canal de Suez	570		
Comptoir d'escompte	885			Compagnie parisienne du Gaz	615						
Crédit agricole				C. gén. Transatlantique							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

8 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
8 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers omnibus-midi.)
1 — 56 — — — — —	
8 — 35 — — — — —	soir,
3 — 32 — — — — —	express-
7 — 15 — — — — —	omnibus-
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.	
8 — 31 — — — — —	omnibus-
9 — 40 — — — — —	express-
12 — 40 — — — — —	soir, omnibus-midi.
4 — 44 — — — — —	omnibus-midi.
10 — 28 — — — — —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Tribunal de commerce de Saumur.
FAILLITE BOUTIN ET ROUSTEAUX.
Aux termes d'un jugement rendu par le tribunal de commerce de Saumur, le 27 avril 1880, les sieurs Henri Boutin et Lucien Rousteaux, négociants associés sous la raison sociale Boutin et Rousteaux, demeurant à Saumur, ont été déclarés en état de faillite ouverte.
M. de Neuville a été nommé juge-commissaire, et MM. Guérin, Proust et Doussain, experts-comptables à Saumur, syndics provisoires.
Pour extrait:
Le greffier,
L. BONNEAU.
(238)

Etude de M^e J. MÉHOUS, notaire à Saumur.
A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON ET DIVERS IMMEUBLES
Situés aux cantons des Folies et du Petit-Ormeau, commune de Saint-Martin-de-la-Place, appartenant à M^{me} veuve Gasmault-Garnier, propriétaire à la Mimerolle, commune de Chenetille-les-Tuffeaux.
S'adresser, pour traiter et pour tous renseignements, à M^e MÉHOUS, notaire. (204)

Avis Important.

LE MONITEUR DE LA FINANCE

Paraissant tous les Dimanches

Est envoyé gratuitement pendant une année à tout abonné d'un journal financier qui justifie de cette qualité par sa bande d'abonnement.

Adresser les demandes à Paris, 14, Avenue de l'Opéra, à l'Administration du MONITEUR DE LA FINANCE

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.
A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON ET SES DÉPENDANCES
Située au Petit-Puy, occupée par les époux Latreille.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.
A VENDRE OU A LOUER JARDIN
Entouré de murs, Contenant 1400 mètres de superficie, situé au Pont-Fouchard, ancien chemin de Saint-Florent.
S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire. Commune de Villebernier.

Mairie de Courchamps.
VENTE DE PEUPLIERS
M. le Maire de Courchamps informe le public qu'il sera procédé, le dimanche 2 mai 1880, à midi, sur les marais communaux de Courchamps, à la vente aux enchères publiques de 22 peupliers suisses et 61 blancs de Hollande, tous magnifiques et d'une exploitation très-facile, étant situés sur les bords d'un chemin d'intérêt commun.
Et 25 autres peupliers, situés sur un autre lieu, et d'exploitation également facile.
Pour connaître les conditions de la vente, s'adresser au secrétaire de la mairie de Courchamps et au garde-champêtre.
En mairie de Courchamps, le 22 avril 1880.
Le Maire,
P. JAMIN.
(232)

PLUS DE MAUX DE DENTS!
par l'emploi de
L'ÉLIXIR DENTIFRICE RR. PP. BÉNÉDICTINS
de l'ABBAYE de SOULAC (Gironde)
DOM MAGUELONNE, Prieur.
INVENTÉ EN L'AN 1373 par Pierre BOURSAUD
Prix du Flacon: 2 fr.
Agent général: SEGUIN, 3, rue Huguerie, Bordeaux
Se trouve à SAUMUR, chez BOUCHET, 2, rue Saint-Jean.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.
A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON
Située à Saumur, rue du Petit-Ver-sailles, n° 10.
S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire. (239)

ADJUDICATION DE TRAVAUX RESTAURATION DES MAISONS D'ÉCOLE
Le Maire de la commune de Villebernier prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Villebernier, le dimanche 9 mai 1880, à une heure après midi, à l'adjudication des travaux pour la restauration des maisons d'école.
Les devis s'élèvent à la somme de 45,042 fr. 74 c., compris les honoraires de l'architecte.

UN HOMME, dans la force de l'âge, demande un emploi comme cocher ou garçon d'écurie.
S'adresser au bureau du journal.

FER BRAVAIS
(FER DIALYSÉ BRAVAIS)
Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, ÉPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.
Le Fer Bravais (fer liquide en gouttes concentrées), est le seul exempt de tout acide; il n'a ni odeur, ni saveur et ne produit ni constipation, ni diarrhée, ni échauffement, ni fatigue de l'estomac; de plus c'est le seul qui ne noircisse jamais les dents.
C'est le plus économique des ferrugineux, puisqu'un flacon dure six mois.
Dépôt Général à Paris, 43, rue Lafayette (près l'Opéra) et toutes Pharmacies.
Bien ne méfier des imitations dangereuses et exiger la marque de fabrication.
Avoi gratis sur demande adressée à l'Anémie et son traitement.
Dépôt à Saumur, chez MM. ERNOUL, R. FERRENOUX, GABLIN.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON
Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 75.
S'adresser, pour traiter, à M. GAUTIER, notaire à Saumur. (240)

A VENDRE VIN ROUGE
Du CHATEAU de MESMÉ (Vienne), Livrable en fûts de Bordeaux, gare de Loudun.
Récolte 1875, fût compris, 120 fr.
1877, 170 »
1878, 150 »
1879, 100 »
Echantillons de dégustation, chez M. PRÉZAN, maçon, rue de l'Abbattoir, 7, à Saumur. (235)

ON DEMANDE des Représentants sérieux et honorables, pour une forte Maison de Vins, dont les produits sont renommés et récompensés.
Ecrire à M. ABEL, 91, rue Notre-Dame, Bordeaux. Belles conditions.

DENTIFRICES du D^r DELABARRE
Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale
Tonifient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.
MIXTURE ORIENTALE
Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.
Dépôt: France et Étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.
Dépôt chez M. Henri FOURNIER, 18, rue du Puits-Neuf, à Saumur.
Saumur, imprimerie de P. GODDET.

A VENDRE DOUZE BARRIQUES DE VIN BLANC
Bon cru de 1878.
S'adresser à M. Du BAUT, propriétaire au Coudray. (230)